

# GESTION DES SINISTRES CORPORELS MÉDIANS



Indemnisez la victime directe ou indirecte en évaluant objectivement ses préjudices

*Présentiel - Niveau Perfectionnement*



## PROGRAMME DE LA FORMATION

Détection du sinistre corporel médian

**Indicateurs factuels de détection médian / grave**

**Indicateurs médicaux et lésionnels de détection médian / grave**

Instruction du sinistre corporel médian

**Prise en charge précoce de la victime  
Actions et démarches à entreprendre**

Evaluation du dossier corporel médian (PSAP)

**Expertise financière**

Quelques rappels sur les PSAP : leur importance

Evaluation à l'ouverture du dossier

Suivi régulier de l'évaluation

**Expertise médicale du dommage**

Spécificités de l'expertise corporelle

- Amiable
- Judiciaire

Nouvelle mission d'expertise «handicap grave»

Rôle important de l'expert

Evaluation des postes de dommage

Evaluation des besoins en tierce personne

**Expertise technique**

Aménagement du lieu de vie

Aménagement d'un véhicule

Evaluation des préjudices

**Victime directe**

Différents postes indemnissables (nomenclature Dintilhac)

Calcul des préjudices patrimoniaux futurs

Assistance par tierce personne

Frais (aménagement du lieu de vie, aménagement d'un véhicule, frais médicaux futurs, etc.)

Préjudices extra-patrimoniaux spécifiques au handicapé lourd

Préjudices extra-patrimoniaux du défunt : reconnaissance jurisprudentielle ?

**Victime indirecte**

Définition des proches de la victime

Préjudices patrimoniaux

Préjudices extra-patrimoniaux

Indemnisation de la victime

**Recours des tiers payeurs ou prise en compte des prestations sociales**

**Capital ou rente ?**

**Éléments de fiscalité et prélèvements sociaux**

Aggravation

**Aggravation et état antérieur**

**Aggravation médicale**

**Aggravation situationnelle**

**REF :** DCGR  
**DOMAINE :** Assurances de dommages  
Automobile  
**DURÉE :** 14.00  
**MODALITÉ :** Présentiel  
**NIVEAU :** Perfectionnement  
**FORMATEUR :** Expert du domaine ayant une véritable pratique terrain

**PUBLIC :** gestionnaires sinistres corporels médians ayant 2 à 3 ans d'expérience

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :**

être capable de détecter, d'instruire et d'évaluer un dossier sinistre dommages corporels médians

savoir évaluer des préjudices pour des victimes directes ou indirectes

**PRÉREQUIS :**

avoir suivi le stage PRCO (Réparation du préjudice corporel) ou avoir des connaissances équivalentes

**PRIX :**

960 euros HT

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

## PROCHAINES FORMATIONS

DATE	VILLE
JEUDI 17 JUIN 2021	PARIS

## REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, notre équipe se tient à votre disposition au 01 56 88 56 18, [inter@af2a.com](mailto:inter@af2a.com)

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse email : [formateur@af2a.com](mailto:formateur@af2a.com) pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation